**UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAV**
**(UAC)**

**************

**FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
**(FASHS)**
**************

**DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE**
**(DPH)**

**************

**MÉMOIRE DE LICENCE**

# LE RÉPUBLICANISME DANS *LE PRINCE* DE NICOLAS MACHIAVEL

**Réalisé par :**
**Démo OUMAROU**

**Sous la direction de :**
**Dr. Félicité AKUESON**
**Maître de Conférences**
**Des Universités du CAMES.**

**Mémoire soutenu le 31 mai 2025 à l'Université d'Abomey-Calavi.**

**Les membres du Jury**
**Président : Dr. Ariane DJOSSOU-SEGLA (MC)**
**Rapporteur : Dr. Félicité AKUESON (MC)**
**Examinateur : Dr. Mathieu ACCROMBESSI (MA)**

**Mention : Très Bien**

**Note : 16/20**

**Année académique : 2024-2025.**

*À*

*→mon père Bouraï GOUDA MARE ;*

*→ma mère Bignon SIDI.*

## Remerciements

Au terme de ce travail de recherche, qu'il me soit permis d'exprimer ma sincère gratitude envers toutes les personnes qui m'ont aidé aussi bien moralement que matériellement durant mon parcours. Je tiens à remercier mon maître de mémoire, la docteure Félicité AKUESON, Maître de Conférences des Universités de CAMES et Enseignante -Chercheure à l'Université d'Abomey-Calavi, qui a bien voulu diriger ce travail de fin d'études en ne ménageant ni son temps, ni ses encouragements. Je lui exprime ma profonde gratitude pour le précieux soutien qu'il m'a apporté.

Mes remerciements s'adressent également à tous les enseignants du Département de Philosophie (DPH) pour la qualité de la formation reçue.

À mon oncle Bani OROU SARE, je dis infiniment merci pour tout son soutien indéfectible.

À mon épouse Adjara OUMAROU pour tous les sacrifices consentis à mon égard. Qu'elle trouve ici l'expression de ma gratitude profonde.

À mon frère Wahabou CHABI GADO pour les aides à moi apportées pour les études universitaires.

Il serait ingrat de ma part, si je passais sous silence mes condisciples, ami(e)s et camarades de classe.

Que tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réalisation de ce travail, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

**Résumé**

Le républicanisme est l'une des doctrines développées par Machiavel dans l'élaboration de sa pensée politique. Pour le Florentin, le républicanisme ne présuppose aucune compréhension de la liberté politique. Sa valeur est de garantir la liberté politique et de la neutralité des institutions qui favoriseront cette liberté. Cette nécessité réflexive s'appuie sur d'autres notions comme la justice, le bien commun, la gouvernance, les qualités du prince dans sa gestion de la cité. C'est dire que la pensée politique de Machiavel ne doit pas être interprétée en fonction des paramètres de l'humanisme civique, qui est une forme de néo-aristotélisme sur le plan politique et éthique et dont on associe trop souvent et trop facilement les thèses au républicanisme sous prétexte qu'il en est une des origines.

**Mots clés : Républicanisme, Pensée politique, Liberté, Prince, Gouvernance.**

**Abstract**

Republicanism is one of the doctrines developed by Machiavelli in the development of his political thought. For the Florentine, republicanism did not presuppose any understanding of political freedom. Its value is to guarantee political freedom and the neutrality of the institutions which will promote this freedom. This reflective necessity is based on other notions such as justice, the common good, governance, and the qualities of the prince in his management of the city. This means that Machiavelli's political thought should not be interpreted according to the parameters of civic humanism, which is a form of neo-Aristotelianism on the political and ethical level and whose theses are too often and too easily associated with republicanism under the pretext that it is one of its origins.

**Keywords: Republicanism, Political thought, Liberty, Prince, Governance.**

## Sommaire

**Introduction..... 5**

**Chapitre 1 : Clarification conceptuelle et bref historique du républicanisme ..... 7**

1.1. Clarification conceptuelle ..... 7

1.2. Bref historique du républicanisme ..... 11

**Chapitre 2 : Le républicanisme chez Nicolas Machiavel ..... 18**

2.1. Républicanisme et liberté politique ..... 18

2.2. La question de la souveraineté de l'État ou de la république ..... 29

**Chapitre 3 : Analyse critique et perspectives de la pensée machiavélienne du républicanisme ..... 37**

3.1. Analyse critique de la pensée de Machiavel sur le républicanisme ..... 37

3.2. Perspectives de la pensée de Machiavel sur le républicanisme ..... 40

**Conclusion ..... 43**

## Introduction

Les questions de justice, d'égalité, de liberté, de gestion, de l'Etat et de bonne gestion de la cité ont été au cœur des préoccupations de la philosophie politique depuis l'Antiquité jusqu'à nous. Ces différentes questions ont fait l'objet de débats chez les penseurs à travers les âges. Si pour certains penseurs, la question de la gestion de la cité est d'ordre pratique et se base sur un certain nombre de moyens ou d'outils ; pour d'autres ce sont les recommandations ou des conseils issus des constats amers des gestions des cités qu'il faille prendre en compte. L'une des figures de proue de cette seconde branche est Nicolas Machiavel à travers son ouvrage intitulé *Le Prince*.

Dans son ouvrage *Le Prince*, Machiavel fait des recommandations sur la gestion de la cité. Pour lui, il ne s'agit pas d'être un politique ou un politicien pour connaître des réalités politiques ou pour en faire des propositions. Le Florentin le dit clairement : « Quant à mon ouvrage, s'ils [les Médicis] prenaient la peine de le lire, ils verraient que je n'ai employé ni à dormir ni à jouer les quinze années que j'ai consacrées à l'étude des affaires de l'État »[1]. Plusieurs notions se dégagent de sa pensée politique quant à la gestion de la cité. Parmi elles figure le républicanisme qui est comme le fil directeur de sa pensée. Pour ce dernier, il faut parfois user de moyens dictatoriaux pour établir ou sauver la liberté à la manière dont la République romaine en danger confiait provisoirement son sort à un dictateur; mais c'est toujours en fonction de cette fin que s'apprécie, au total, la véritable sagesse du prince. Si la vertu et la fortune gouvernent les événements, Machiavel n'oublie jamais quel genre de gouvernement est le meilleur, même quand les circonstances ne le rendent pas possible effectivement.

L'objectif principal de ce travail de recherche à travers le thème « Le républicanisme dans *Le Prince* de Nicolas Machiavel » est de montrer que la gestion d'une république passe par les questions de liberté, de justice et surtout du bien commun. Plusieurs objectifs spécifiques sont à souligner à cet effet : Nicolas

[1] Machiavel, Lettre à Vettori, écrite le 10 décembre 1513 à Florence. Traduction française de Jean-Vincent Périès (1825). Paris, Union Générale d'Éditions, 1962.p. 6.

Machiavel est peut-être le précurseur d'une théorie politique moderne. Le républicanisme telle que pensée par Machiavel garantit la liberté des citoyens et de surcroît le bien commun. Cette doctrine mise à l'avant-garde de la pensée politique machiavélienne est un modèle à suivre aujourd'hui. Les débats autour de la pensée politique de Machiavel montrent véritablement ses limites. Ces différents objectifs nous plongent dans une série de questionnements : que retenir du républicanisme ? Quelles sont les notions qui gravitent autour du républicanisme ? La conception machiavélienne du républicanisme peut-elle servir de nos jours ?

Notre travail de recherche se veut un travail de restitution des données de la pensée politique de Machiavel sur le républicanisme. Pour ce faire, il est structuré en trois chapitres. Le premier chapitre prend en compte les questions de clarification des notions de républicanisme et de politique ; puis ensuite, un bref historique de cette doctrine qu'est le républicanisme. Le second chapitre lui met en exergue la question du républicanisme chez Machiavel. À travers cette question, plusieurs notions ont été traitées comme la libéralité du prince ; le gouvernement du prince ; les questions de la souveraineté de l'Etat ou de la république et sa pérennité. Le troisième et dernier chapitre est consacré aux perspectives et à l'analyse critique de la pensée de Machiavel sur le républicanisme.

## Chapitre 1 : Clarification conceptuelle et bref historique du républicanisme

### 1.1. Clarification conceptuelle

#### 1.1.1. La notion de république

Le mot république vient du latin *republica* décomposé comme suit : *res* qui signifie chose ; et de *publicus* qui veut dire public. La république est donc définie comme une forme d'organisation politique dans laquelle les détenteurs du pouvoir l'exercent en vertu d'un mandat conféré par le corps social. La définition du mot «république » a beaucoup varié dans l'histoire et le terme a recouvert des réalités politiques très diverses ; mais, dans la majorité des cas, il s'agit d'un régime dans lequel le chef de l'État n'est au pouvoir ni à vie ni de façon héréditaire.

Dans l'Antiquité puis par la suite au Moyen-âge, la république apparaît à Rome après la chute de la monarchie, vers 509 avant J.-C. quand les Romains se soulèvent contre leur roi, Tarquin. Le terme provient de l'expression *res publica*, elle-même issue de *res populica*, c'est-à-dire la « chose du peuple ». En cela, la république s'oppose à *regnum* (royaume), ou « propriété du roi ». Si cette notion fait du peuple la source du pouvoir politique et implique son intervention dans les affaires publiques, de façon directe ou indirecte, elle n'induit pas nécessairement un régime démocratique. C'est le cas des républiques antiques, où la citoyenneté n'est accordée qu'à quelques individus et où le pouvoir est souvent dominé, comme à Rome, par de puissantes familles ; c'est aussi le cas des républiques aristocratiques apparues au Moyen Âge. En France, sous l'Ancien Régime, le terme de « république » est utilisé pour désigner l'État, dont la forme est pourtant monarchique.

Au XVIII$^{ème}$ siècle, la notion de république prendra une autre dimension. Dans l'ouvrage *De l'esprit des lois*, publié en 1748, Montesquieu définit le gouvernement républicain comme celui « où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la puissance souveraine »[2]. Et c'est au XVIII$^{ème}$ siècle que le terme, « jusque-là réservé à des ensembles politiques de faibles dimensions, est appliqué pour la

[2] Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion, 2013, p. 70.

première fois à de grands pays, les États-Unis »[3]. Il faut cependant attendre la fondation de la III$^{ème}$ République (1870) pour que la France connaisse un régime républicain durable. Si les régimes de ces deux pays ont pu servir d'exemples de gouvernements démocratiques, les notions de république et de démocratie ne sont pas pour autant strictement superposables. Il existe en effet des régimes monarchiques ayant adopté pour le suffrage universel et le multipartisme (monarchies constitutionnelles), ainsi que des régimes républicains limitant le droit de vote et le nombre des partis.

Diverses « républiques sœurs », dotées de constitutions proches de celle de la France, et généralement éphémères, ont été proclamées dans les territoires occupés par les armées françaises à la fin du XVIII$^{ème}$ siècle. La République batave, formée par les Provinces-Unies (1795-1806) ; la République Cispadane, créée au Sud du Pô en 1796 et unie à la République Cisalpine (créée autour de Milan en 1797) pour former le royaume d'Italie en 1805; la République Cisrhénane (1797), constituée sur la rive gauche du Rhin ; la République Ligurienne (1797-1805), fondée autour de Gênes ; la République helvétique (1798-1803) ; la première République romaine (1798-1799), organisée sur le territoire des États de l'Église ; la République Parthénopéenne (janvier-juin 1799), fondée à Naples.

### 1.1.2. La notion de politique

Le mot politique est un mot polysémique. Il peut être utilisé au masculin comme au féminin. La politique en son sens plus large, celui de civilité ou *Politikos*, désigne ce qui est relatif à l'organisation ou autogestion d'une cité ou d'un État et à l'exercice du pouvoir dans une société organisée ; en général, la politique d'une communauté, d'une société, d'un groupe social, au sens de *Politeia*, se

[3] Formés en 1776 et la France 1792.

conforme à une constitution rédigée par ses fondateurs qui définit sa structure et son fonctionnement (méthodique, théorique et pratique).

La politique porte sur les actions, l'équilibre, le développement interne ou externe de cette société, ses rapports internes et ses rapports à d'autres ensembles. La politique est donc principalement ce qui a trait au collectif, à une somme d'individualités ou de multiplicités. C'est dans cette optique que les études politiques ou la science politique s'élargissent à tous les domaines d'une société (économie, droit, sociologie...) ; dans une acception plus restrictive, la politique au sens de *Politikè* ou d'art politique, se réfère à la pratique du pouvoir, soit donc aux luttes de pouvoir et de représentativité entre des hommes et femmes de pouvoir, et aux différents partis politiques auxquels ils peuvent appartenir, tout comme à la gestion de ce même pouvoir. Cela donna lieu à la pensée politique chez plusieurs auteurs.

La pensée politique de Socrate se résume à « deux apports fondamentaux »[4]. Premièrement, le développement d'une méthode critique d'évaluation de la connaissance politique. À la différence de Protagoras, Socrate affirme que la vérité existe. Toutefois, cette vérité n'est pas dogmatique : on ne peut l'atteindre que par l'exercice constant d'un esprit critique. Socrate s'efforce d'instiller le doute quant à la moralité et l'efficacité des systèmes politiques : « En mettant ses interlocuteurs en contradiction avec eux-mêmes, il montre que l'opinion est (…) incapable de servir de base à la délibération et à la décision politique, ce qui ruine le postulat athénien (…) de l'universelle compétence des citoyens»[5]. Deuxièmement, la conceptualisation de la morale comme un objet de science. Il y a, selon Socrate, des lois morales universelles, que l'on ne saurait découvrir que par une éducation véritablement philosophique. Rarement innée, la science du gouvernement s'apprend; si bien que pour Socrate, la Politique apparaît comme un véritable métier.

Initialement dérivée des théories socratiques, la philosophie politique de Platon repose sur la question du bien et des facultés de l'âme, question qui touche tant aux

[4] P. NEMO, *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2007, p. 108-113.
[5] P. RAYNAUD, *Dictionnaire de Philosophie,* Paris, PUF, 2006, p. 562.

conduites humaines individuelles qu'à l'éducation : il n'y a pas, pour Platon, de vertu que l'on pourrait acquérir de manière individuelle, et la philosophie elle-même est une activité de la pensée qui suppose toujours une éducation et des conditions politiques qu'il reste à définir. Pour Platon, « la philosophie politique est alors inséparable de la philosophie morale (comme c'est le cas pour toute la philosophie grecque ancienne), si bien que la politique, par le moyen de l'éducation, a pour but de prendre soin de l'âme des citoyens »[6]. Pour toutes ces raisons, la politique est la science du bien en général, et elle est donc supérieure à toutes les autres sciences et techniques, c'est pourquoi Platon la désigne comme technique royale.

Par opposition à Socrate qui part du monde des idées, duquel nos âmes viendraient, pour en déduire des applications concrètes, Aristote tendrait à vouloir s'appuyer sur l'observation du réel pour en déduire des principes théoriques. Cette approche aristotélicienne est aussi vraie en politique. Pour Aristote, l'homme est fait pour vivre en communauté politique. Pour lui, la Cité est voulue par la nature et est donc inhérente à tout groupe humain, selon le principe que l'homme est par nature un être destiné à vivre en cité. Dans son œuvre *La Politique*, Aristote analyse l'origine et le fonctionnement des différents régimes politiques de son époque. Ses réflexions ont montré à quel point il est difficile de trouver un régime politique qui corresponde aux aspirations des hommes. Le Stagirite finit par déclarer que « pour une meilleure gestion de la cité, il faut un gouvernement des honneurs »[7]; c'est-à-dire des sages.

[6] Revue de métaphysique et de morale, article « L'universalisme », Paris, PUF, 2009, n°61, p. 77- 130.
[7] Aristote, *La politique,* Paris, Les Belles Lettres, 1999, Chap. X.

## 1.2. Bref historique du républicanisme

### 1.2.1. Dans l'Antiquité et au moyen-âge

Le républicanisme est une idéologie politique centrée sur la citoyenneté dans un État organisé en république. En tant que conception philosophique de la liberté, le républicanisme pense que cela se traduit par l'absence de la domination d'un monarque. L'être libre serait donc « un individu qui ne serait ni dominé par un autre (Dominium) ni par l'État (Imperium) c'est-à-dire d'interférence par autrui »[8]. Dans son acception politique, « le républicanisme défend l'idée selon laquelle l'objectif d'un État et le sens de son existence, comme de ses décisions, doivent être le bien commun (en latin, *res publica* : « la chose publique ») et « non la prospérité de ses seuls dirigeants »[9]. Pour s'en assurer, le mieux est de ne pas confier l'exercice du pouvoir à une tête couronnée seule, mais à une assemblée représentant la population.

La notion de souveraineté populaire découle donc en partie de cette idéologie, bien qu'elle ne lui soit pas nécessairement attachée puisqu'une monarchie parlementaire peut être démocratique. Symboliquement, le concept vient faire contrepoids à celui de Royauté. Bien qu'administrativement, la personne publique qu'est l'État se suffise à elle-même, la monarchie lui confère une légitimité nécessaire au peuple pour en accepter l'autorité. De ce fait, soit les institutions démocratiques réduisent les pouvoirs du Roi jusqu'à lui donner un rôle purement figuratif (cas du Royaume- Uni, de la Belgique, des Pays-Bas...), soit elles remplacent le concept de Couronne par celui de Chose Publique, qui n'est plus la prérogative d'un monarque mais de tous les citoyens électeurs.

Une alternative non démocratique se présente aussi sous la forme du Césarisme, dans lequel la République est dirigée par un dictateur non élu, qui agit unilatéralement dans l'intérêt de son peuple en tant que despote éclairé. Bien qu'assez similaire à la monarchie dans ce cas de figure, la différence entre roi et président dictateur réside surtout dans la transmission non systématiquement héréditaire du pouvoir et le soutien nécessaire de l'opinion publique, qui demeure au

[8] J. Fabien, *Républicanisme : une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, Éditions Gallimard, 2003, p.444.
[9] M. Abbès, J. Abdou, *Les mots Les langages du politique,* Paris, Les Belles Lettres, 2023, p. 133.

fondement de la légitimité du souverain. La notion de « république » remonte à l'Antiquité grecque et romaine, et l'idéologie républicaine moderne a pris des formes légèrement différentes selon qu'elle a été développée aux États-Unis, en France ou en Irlande. À l'époque moderne, le républicanisme s'oppose à d'autres idéologies politiques telles que le monarchisme, l'autoritarisme et le despotisme.

### 1.2.2. À l'époque moderne et contemporaine

Dans sa version française, développée en particulier sous la plume de Jean-Jacques Rousseau et de son concept de la volonté générale, le républicanisme défend le principe de souveraineté populaire et de participation populaire en vue de l'intérêt général. Partant du principe que la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, Rousseau déduit que : « Le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens »[10]. Ainsi, la notion de souveraineté populaire chez Rousseau, c'est-à-dire la volonté générale, a un caractère transcendantal et, en ce sens, constitue une fin en soi. Cette conception de la volonté générale ne prend pas en compte la complexité des sociétés modernes, dynamiques, pluralistes et hautement différenciées, qui constitue l'essence même du pragmatisme politique.

Au XVIII$^{ème}$ siècle, il s'oppose à la souveraineté absolue, puis, après la tentative d'évasion de Louis XVI arrêté à Varennes, il s'oppose directement à la monarchie. Il perdra de la vitesse au début du XIX$^{ème}$ siècle avec l'entrée dans l'industrialisation où on estimera que les contraintes « éthiques » du républicanisme ne sont plus d'actualité avec la recherche accrue du profit. Cependant, au milieu du XX$^{ème}$ siècle, « il intègre une perspective individualiste, c'est-à-dire qu'il présume que les individus recherchent leur bonheur plutôt que la participation politique pour elle-même, et se renouvelle de façon à trouver pleinement sa place dans la pensée politique moderne et contemporaine »[11].

[10] J.J. Rousseau, *Du contrat social*, Paris, Le Seuil, 1977, p. 197.
[11] M. Ferro, *Histoire de France,* Paris, Amazone, 2001, p. 279.

Bien avant le XVIII[ème] siècle, il convient de prendre au sérieux l'héritage républicain anglais dans le XVIIIe siècle français : « Les critères qu'utilise Baker pour distinguer le républicanisme des modernes du républicanisme classiques ne sont pas adéquats »[12] . D'une part en effet, une partie significative de ce qui est censé être propre au républicanisme « moderne » (le langage des droits individuels et de la raison, la valorisation du progrès et du commerce, l'adoption du système représentatif) est déjà présente chez les « républicains classiques » du XVII[ème] anglais mais aussi dans une mesure non négligeable chez ses héritiers français du XVIII[ème] siècle. D'autre part et surtout, « la plupart des traits censés caractériser le républicanisme «classique » (les concepts de volonté, de vertu civique, de souveraineté populaire et l'importance de la référence aux Anciens) ne sont pas incompatibles avec ceux prétendument propres au républicanisme moderne »[13].

Faire ce double constat historique et conceptuel ne conduit pas à rassembler tous les auteurs que Baker oppose sous la même bannière d'une tradition républicaine monolithique issue de l'Angleterre du XVIIe siècle, car cela n'implique évidemment en rien de nier toute différence significative entre, disons, Milton, Marat et Mirabeau, ou entre Harrington, Mably, Sieyès et Condorcet, ou encore entre Sidney, Rousseau, Saige et Paine.

Ce constat permet en revanche d'affirmer que de telles différences ne peuvent pas s'énoncer dans les termes des prétendues « logiques » des vocabulaires que Baker voit à l'œuvre dans l'histoire. Pour le mesurer, on peut identifier plusieurs caractéristiques de « l'esprit républicain », « syntagme employé au XVII[ème] siècle non seulement par les royalistes, anglais et français, qui le dénoncent, mais également par Sidney lui- même, qui le revendique »[14]. L'esprit républicain renvoie tout d'abord à une conception de la liberté où celle-ci est définie négativement par le fait de ne pas être soumis à la volonté arbitraire d'autrui.

[12] Pour une critique qui recoupe celle qui est proposée ici. (Cf. Yannick BOSC dans « La constitution de l'an III : un républicanisme classique ». Article consulté le 28/10/2022.

[13] C. Hamel, « L'esprit républicain anglais adapté à la France du XVIIIe siècle : un républicanisme classique ? » in *La Révolution française Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, 2013, p. 397-456.

[14] C. Hamel, *L'esprit républicain,* Paris, Classiques Garnier, 2001, p.13-31.

Formulée le plus souvent dans les termes mêmes du droit romain – être libre, c'est ne pas être un esclave, c'est-à- dire ne pas vivre soumis à la volonté d'un maître. Cette manière classique de concevoir la liberté révèle ses potentialités révolutionnaires au XVII$^{ème}$ siècle en Angleterre lorsque les pamphlétaires, excédés par l'usage arbitraire de la prérogative royale, l'élève au rang de droit inaliénable que chaque individu possède par nature. Cette première caractéristique, assurément la plus fondamentale, mérite d'être relevée parce qu'elle invalide d'emblée la distinction entre le républicanisme classique, censé assimiler la liberté à la participation, et le républicanisme moderne, prétendument recentré sur les droits de l'individu privé.

À l'aube de la Restauration, John Milton revient sur l'expérience républicaine anglaise et s'il décrit l'esprit de son peuple comme « non moins noble ni apte à la liberté d'une république (Commonwealth) que celui des Anciens Grecs ou Romains »[15], il reconnaît amèrement que les Anglais ont échoué à élever «Another Rome in the West»[16] . Sidney utilise lui-même l'expression « esprit républicain » pour caractériser ce qui effraie tant les absolutistes dans la façon dont les Romains associaient étroitement vertu civique et maintien de la liberté.

Dans le modèle de Baker, la mise à distance voire la mise en cause des modèles antiques est censée distinguer les républicains modernes des républicains classiques. Les choses sont pourtant loin d'être aussi simples. Ainsi, par exemple, la définition de la République moderne que Brissot adopte en 1791 et qu'il prétend n'être illustrée qu'aux États-Unis se présente comme suit : « J'entends par république, un gouvernement où tous les pouvoirs sont 1. Délégués ou représentatifs ; 2. Électifs dans et par le peuple, ou ses représentants ; 3. Temporaires ou amovibles»[17] aurait pu être contresignée telle quelle par un certain nombre de républicains anglais du siècle précédent, qui voyaient en même temps dans les institutions républicaines de

[15] *Idem.*
[16] J. MILTON, The Ready and Easy Way to Establish a Free Commonwealth (1660), dans Complete Prose Works of John Milton, New Haven, Yale University Press, 1974, vol. 7, p. 420 et 423.
[17] J. P. BRISSOT, *Le patriote français*, n° 696 (5 juillet 1791), p. 19.

Rome des normes pour penser les exigences anti-monarchiques de l'idéal républicain dans l'Angleterre des débuts de l'époque moderne. Certes, Brissot met à distance les républiques anciennes au nom de leur incapacité à combiner les trois critères qu'il associe.

Mais le caractère novateur qu'il attribue à son geste ne doit pas être exagéré : à la question cruciale qui divise républicains et monarchistes faut-il abolir la monarchie héréditaire ? Il répond dans le numéro suivant en proposant un condensé d'arguments que les républicains anglais du XVII$^{ème}$ siècle tiraient des historiens et des moralistes latins dans leur lutte contre la monarchie des Stuart. Dans le même sens, l'un des textes fondateurs de la république moderne par excellence, Le sens commun de Thomas Paine, choisit de décrire comme des «Vestiges indignes de deux anciennes tyrannies » les deux institutions abolies par les républicains anglais en 1649 (la fonction de monarque et la chambre des Lords), et présente la chambre des Communes comme « le nouveau matériau républicain».[18] Mais qu'ajoute-t-il ? Il précise que « c'est de la vertu des Communes que dépend la liberté de l'Angleterre»[19]. Autrement dit, Paine le républicain moderne défend la thèse propre au républicanisme classique : le salut de la liberté commune dépend de la capacité de maintenir la vertu. Certes, ces remarques ne font pas plus de Brissot un admirateur des Anciens similaire à Desmoulins ou à Robert qu'elles n'autorisent à conclure que Paine accorde aux conditions du maintien de la vertu la même importance que lui reconnaît Mably. Mais elles montrent en revanche que la distinction de Baker échoue à mettre en lumière ce qui les oppose.

Enfin, cet esprit républicain témoigne d'un individualisme très marqué, qui s'exprime à différents niveaux : pour le dire avec Bayle qui s'en effraie, l'esprit républicain introduit dans la politique le principe physique épicurien de l'atomisme. Ce sont en effet les individus qui établissent les sociétés, et ils le font en cherchant avant tout à satisfaire le souci de vivre comme ils l'entendent dans le respect des règles communes. Cet individualisme n'informe pas seulement la définition

[18] T. PAINE, *Le sens commun*, Paris, Aux Forges de Vulcain, 2013, p. 27.
[19] *Idem.*

négative de la liberté reconnue à tout individu de faire ce que bon lui semble à l'abri des lois justes ; il permet aussi de comprendre pourquoi le *salus populi* est conçu distributivement comme salut de tous les « hommes privés » formant le peuple et soucieux de se voir garanties la protection de leurs intérêts et la jouissance paisible de leurs biens. Cet individualisme culmine, de façon radicale, dans la thèse selon laquelle c'est bien à l'individu, et non seulement aux magistrats ou au peuple dans son ensemble, qu'est reconnu le droit d'examiner la légitimité des lois et de résister par la violence à la tyrannie.

Si l'on excepte cette dernière dimension révolutionnaire, cet individualisme sera au cœur de la toute première des « lois fondamentales de la société » légitime selon Rousseau : « L'engagement du corps de la nation » est « de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres avec autant de soin qu'à celle de tous les autres»[20]. Et c'est avec le même principe individualiste prétendument moderne que Camille Desmoulins, partisan aux yeux de Baker du républicanisme des Anciens, règle en trois paragraphes la question de savoir s'il faut délibérer « par tête ou par ordre ». Toute délibération par ordre doit s'inscrire dans la logique d'une délibération « par consentement de l'universalité de la nation » laquelle est à son tour identifiée à « la pluralité des têtes : car avant la naissance des ordres, nécessairement on a opiné par tête […] on ne peut opiner que par têtes»[21].

Sans préjuger des résultats d'une enquête qui reste à conduire dans le détail et de façon systématique, ces quelques indications suggèrent que prendre au sérieux la pénétration de l'esprit républicain anglais dans la pensée républicaine française du XVIII$^{ème}$ siècle fragilise pour le moins la distinction entre républicanisme classique et républicanisme moderne. Le républicanisme est une idéologie politique centrée sur la citoyenneté dans un État organisé en république. En tant que conception philosophique de la liberté, le républicanisme pense que cela se traduit par l'absence de la domination d'un monarque. « L'être libre serait donc un individu qui ne serait ni

[20] J-J. ROUSSEAU, *Discours sur l'économie politique*, Paris, Vrin, 2002, p. 57.
[21] C. DESMOULINS, *La France libre*, Paris, Chez Garnéry, 1789, p. 11-13.

dominé par un autre ni par l'État c'est-à-dire d'interférence par autrui »[22]. Dans son acception politique, le républicanisme défend l'idée selon laquelle l'objectif d'un État et le sens de son existence, comme de ses décisions, doivent être le bien commun (en latin, *res publica* : « la chose publique ») et non la prospérité de ses seuls dirigeants.

Pour s'en assurer, le mieux est de ne pas confier l'exercice du pouvoir à une tête couronnée seule, mais à une assemblée représentant la population. La notion de souveraineté populaire découle donc en partie de cette idéologie, bien qu'elle ne lui soit pas nécessairement attachée puisqu'une monarchie parlementaire peut être démocratique. Symboliquement, le concept vient faire contrepoids à celui de Royauté. Bien qu'administrativement, la personne publique qu'est l'État se suffise à elle-même, la monarchie lui confère une légitimité nécessaire au peuple pour en accepter l'autorité. De ce fait, soit les institutions démocratiques réduisent les pouvoirs du Roi jusqu'à lui donner un rôle purement figuratif (cas du Royaume-Uni, de la Belgique, des Pays-Bas...), soit elles remplacent le concept de Couronne par celui de Chose Publique, qui n'est plus la prérogative d'un monarque mais de tous les citoyens électeurs. Une alternative non démocratique se présente aussi sous la forme du Césarisme, dans lequel la République est dirigée par un dictateur non élu, qui agit unilatéralement dans l'intérêt de son peuple en tant que despote éclairé.

Bien qu'assez similaire à la monarchie dans ce cas de figure, la différence entre roi et président dictateur réside surtout dans la transmission non systématiquement héréditaire du pouvoir et le soutien nécessaire de l'opinion publique, qui demeure au fondement de la légitimité du souverain. La notion de «république » remonte à l'Antiquité grecque et romaine, et l'idéologie républicaine moderne a pris des formes légèrement différentes selon qu'elle a été développée aux États-Unis, en France ou en Irlande.

[22] J. FABIEN, *Républicanisme : une théorie de la liberté et du gouvernement*, *Op.cit.*, p.444.

## Chapitre 2 : Le républicanisme chez Nicolas Machiavel

### 2.1. Républicanisme et liberté politique

#### 2.1.1. La Libéralité du prince

Parler de la libéralité du prince revient à souligner les qualités du prince dans la gestion de la cité. En effet dans le but de guérir les maux dont souffre l'Italie au XV$^{ème}$ siècle, les princes se sont imposés et Machiavel qui était attaché à l'idéologie républicaine, n'a cessé de donner des conseils. À Florence d'ailleurs, après la courte parenthèse de la restauration républicaine, les Médicis ont réaffirmé leur pouvoir et c'est à Laurent II que l'ancien secrétaire à la recherche d'un emploi, dédicace son ouvrage intitulé *Le Prince*. L'ancienne Italie des communes a été transformée. Le gouvernement des princes s'est diffusé et il a détruit, ou transformé jusqu'à les rendre méconnaissables, les anciennes formes politiques.

En effet, l'Italie semble être désormais devenue la terre des princes. Ces derniers paraissent contribuer à une sorte de « normalisation » politique de l'Italie en mettant l'accent sur les anciennes formes politiques communales. Des princes qui peuvent continuer à apparaître sur le devant de la scène en se taillant des principautés. Les équilibres territoriaux italiens ont été assez largement stabilisés, la fortune peut être toujours favorable aux seigneurs de la guerre. « Les succès de César Borgia, duc de Valentinois, prouvent par exemple avec éclat cette persistante malléabilité, au sein de la péninsule, des frontières et des formes du politique»[23].

Des princes enfin qui occupent l'espace culturel. Une large part de la production artistique et intellectuelle du temps est commandée par les princes. Sans réduire bien sûr à la seule munificence princière les complexes réalités d'un mécénat qui soutint la formidable floraison artistique italienne, il faut relever qu'à

[23] J. Quaghebeur, H. Oudart et J-M. Picard, *Le prince, son peuple et le bien commun De l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 375-392.

Rimini, à Ferrare, à Urbino ou Mantoue, les princes font bâtir, peindre, sculpter, décorer, copier, traduire, écrire et commenter. Leurs palais, leurs bibliothèques, leurs collections focalisent donc « l'attention des historiens tandis que leurs images sur les médailles, les miniatures, les fresques, les portraits en pieds ou de trois-quarts composent une galerie envahissante »[24].

Par ailleurs, Machiavel entame, avec le chapitre XVI du *Prince*, une série d'analyses de différentes « qualités » ou « vertus », ainsi que des défauts ou vices qui leur correspondent. Il s'agit évidemment de qualités ou de défauts susceptibles de se manifester dans le comportement public du prince, d'attirer sur lui, soit l'éloge, soit le blâme, de favoriser ou de défavoriser son maintien au pouvoir. C'est toujours la question politique, la question du pouvoir, qui est posée. Il est donc question, dans ce premier chapitre de la série, de la vertu nommée « libéralité » ou «générosité », de la noblesse de l'homme qui sait donner, opposée à la petitesse méprisable du « lésineur », du pingre, de celui qui fait preuve de « ladrerie ».

En déclarant que « la libéralité serait chez un prince une chose excellente »[25], Machiavel admet d'emblée comme indiscutable ce statut de vertu, autrement dit de « chose excellente » : si le prince décidait d'être libéral, il faudrait qu'il le soit, cela ne fait pas le moindre doute. Reste à savoir ce qui conduit le prince, à remplacer le présent assuré par « la libéralité est une chose excellente »[26] et le conditionnel irréel par « la libéralité serait une chose excellente »[27].

La libéralité du prince semble être impossible, et cette impossibilité a la forme logique d'un « dilemme ». D'un côté, explique en effet Machiavel en s'adressant au prince, « si tu l'emploies seulement pour en acquérir le renom, elle te coûtera cher»[28]. D'un autre côté, « si tu la pratiques comme on doit pratiquer les vertus, sans ostentation, on ne le saura point, et tu conserveras sur l'échine la marque honteuse

[24] *Idem.*
[25] Machiavel, *Le Prince,* Paris, GF Flammarion, 2002, p. 82-83.
[26] *Idem.*
[27] *Idem.*
[28] *Idem.*

de lésineur »[29].

À première vue, ce dilemme semble logiquement correct. Les deux hypothèses paraissent couvrir la totalité de ce qui est envisageable en matière de libéralité, sans laisser de place pour une troisième voie.

> « Un prince se voulant libéral devrait donc impérativement choisir l'une ou l'autre : soit ne tenir compte que de la bonne renommée de cette vertu et travailler à acquérir une telle renommée, soit ne tenir compte au contraire que de la vertu elle-même, et la pratiquer sans ostentation »[30].

Or ce choix nécessaire s'avère en même temps impossible, les deux conséquences étant aussi négatives l'une que l'autre. La libéralité ostentatoire, prévient Machiavel, coûtera cher au prince qui la choisit : la suite du texte nous apprend que le coût en question n'implique pas seulement une perte d'argent, mais, à terme, la perte du pouvoir. Quant à la libéralité sans ostentation, comme elle passe inaperçue, elle se traduira politiquement par une absence de libéralité, donc par une réputation désastreuse de lésineur.

À y regarder de plus près, toutefois, ce prétendu dilemme est construit sur une alternative bancale. Seule la première hypothèse, celle d'un prince soucieux de son image d'homme public, a un sens politique. La seconde sort complètement du champ politique en évoquant la pratique purement privée d'une certaine vertu : ce que montre la conséquence qu'on en tire, c'est précisément qu'une telle pratique ne compte pas, politiquement parlant. Pour un prince soucieux de son image, il y a peut-être une alternative pertinente, un choix politique sensé à effectuer : le choix entre la première attitude, celle de la libéralité ostentatoire, et une autre attitude qui n'est pas encore définie. Et pourquoi ne l'est-elle pas ? Parce qu'elle ne peut pas l'être tant qu'on n'a pas compris les raisons qui rendent catastrophique la première attitude.

Ces raisons constituent la leçon dont un « prince sage » devra tenir compte pour trouver la bonne attitude, celle que décrit le second paragraphe. Supposons donc qu'un prince, sachant que la libéralité est tenue pour une vertu et admirée en tant

[29] *Idem.*
[30] *Ibid.,* p.81.

que telle, entreprenne d'en acquérir le renom et surtout de « garder » cette «réputation de générosité », de fonder sur elle son maintien au pouvoir. On peut alors prédire à coup sûr, affirme Machiavel, qu'il « tombera au premier danger réel »[31]. Le prince en question devra d'abord consommer « peu à peu » tous ses biens, avant d'être contraint, « à la fin » de recourir massivement à des contributions impopulaires « pour maintenir sa renommée »[32].

Dès lors, tout s'accélèrera : il sera « bientôt » objet de haine et de mépris, et le « premier » danger suffira pour le faire tomber. Comment comprendre cette double temporalité ? La clef nous en est donnée dans la phrase où Machiavel définit au plus près ce qu'est, politiquement, la « libéralité mal conduite » : elle consiste, nous dit-il, à ne donner qu'à « quelques-uns » et à léser « la plupart ». Le lecteur du Prince reconnaît ici l'opposition machiavélienne fondamentale entre «les grands » et « le peuple». Les grands ont une ambition sans bornes. Plus l'homme possède et plus il désire posséder et dominer les êtres qui lui sont inférieurs socialement. Machiavel fait une critique virulente du jugement commun selon lequel le peuple est mauvais et bête. Les qualités du peuple dépendent avant tout de l'attitude du ou des gouvernant(s) et de la relation qu'il(s) saura (ont) établir avec lui. Il est très intéressant de voir Machiavel réfuter la thèse d'une méchanceté naturelle de l'homme.

Si nous prenons pour référence le prince lui-même et son désir de dominer, nous dirons que les grands sont ceux qui partagent ce désir et opposent donc au prince une avidité semblable à la sienne, tandis que le peuple lui oppose un désir inverse au sien, le désir de ne pas être dominé. Dans ces conditions, un prince ostensiblement libéral, un prince qui choisit de s'appuyer sur ceux à qui il donne, trouvera cet appui chez ceux qui demandent perpétuellement quelque chose, c'est-à-dire les grands, et il leur donnera sans pouvoir s'arrêter de donner, sans pouvoir «hésiter devant aucune dépense, si somptueuse qu'elle soit »[33], puisque l'avidité des

[31] *Ibid.,* p. 82.
[32] *Idem.*
[33] *Ibid.,* p. 45-49

grands, comme la sienne, n'est jamais satisfaite. Le soutien qu'il obtiendra un jour par une largesse, il lui faudra le reconquérir le jour suivant par une nouvelle largesse : c'est ainsi que « peu à peu » il se ruinera. Ruiné, notre prince pourrait renoncer à la libéralité ostentatoire et devenir un prince lésineur en acceptant la « marque honteuse » qui s'y attache. Mais supposons que pour maintenir sa renommée de générosité, pour continuer à donner en vain à « quelques-uns », il entreprenne d'« accabler son peuple d'impôts », donc de « léser la plupart », de heurter directement leur désir négatif de ne pas être dominés, leur désir de ne subir aucun pouvoir, ou en tout cas d'en subir le moins possible. Tout ira alors très vite : «Bientôt, il s'attirera ainsi la haine de ses sujets, le mépris de tous »[34]. Le mépris de tous, ce sera la somme des deux mépris différents, celui des grands et celui du peuple. Les grands mépriseront le prince ruiné, le prince qui ne pourra plus rien leur donner, sauf à inventer désespérément toutes sortes de « stratagèmes susceptibles de lui rapporter quelque argent »[35].

Ce que le peuple méprisera, c'est également le prince ruiné, mais au sens où il ne pourra plus être un rempart contre les ennemis du peuple, ceux qui aspirent en permanence à le dominer, l'opprimer, c'est-à-dire les grands. Et si le prince ruiné ne peut plus être un rempart contre les ennemis du peuple, le prince qui accable ses sujets d'impôts apparaîtra comme étant l'un de ces ennemis, l'un des grands : le peuple lui vouera alors la même haine que celle qu'il voue aux grands. Le jour où la haine de la plupart se joindra au mépris de tous, le prince n'aura plus aucun appui : il « trébuchera » et tombera vite. Quelle est l'alternative ? Comment un prince peut-il se montrer libéral autrement que de façon ostentatoire ? Rappelons que le choix, pour lui, n'est pas entre « être réellement » libéral ou le « paraître » : en politique, seule compte l'image de la vertu ou du vice, ce que le texte nomme la « renommée » ou « réputation »[36].

[34] *Ibid.,* p. 133.
[35] *Ibid.,* p. 134.
[36] *Ibid.,* p. 49.

Pour se démarquer des princes qui jouent sur l'apparence de la libéralité, un « Prince sage » ne doit chercher à jouer sur ladite apparence, mais plutôt à se montrer réellement préoccupé par les intérêts du peuple. C'est en cela qu'on « lui reconnaîtra de plus en plus une libéralité véritable »[37]. Or qui est susceptible de reconnaître comme vraiment libéral un prince qui ne donne rien ? Certainement pas ceux qui désirent posséder ce qu'il a, certainement pas les grands.

Seuls les gens du peuple, dont l'unique aspiration politique est le désir négatif de ne pas être dominés, peuvent trouver généreux un prince qui ne leur «enlève rien », qui n'exige pas d'eux « des charges supplémentaires ». Certes, c'est « avec le temps » qu'ils auront de lui cette image : avec le temps qu'il faut pour que la « parcimonie » du prince sage, son aptitude à se suffire de ses « recettes normales », leur apportent la preuve qu'il est bien un rempart contre l'avidité des grands.

[37] *Idem.*

### 2.1.2. Le gouvernement du prince

Le prince doit armer ses sujets pour ne pas être haï. Ce dernier ne doit pas susciter de divisions au sein de ses États, lesquelles peuvent être bénéfiques à son pouvoir pendant la paix en empêchant une opposition unie, mais sont néfastes dans la guerre car le parti le plus faible aura tendance à rejoindre l'adversaire. Il est important pour le prince de rallier à lui ses anciens ennemis (c'est-à-dire, pour le prince nouveau, ceux qui se sont opposés à sa prise de pouvoir) car d'une part le prince s'élèvera pour avoir surmonté un obstacle, d'autre part ses nouveaux amis, ayant à se racheter, le serviront avec plus de fidélité. Au contraire, parmi ceux qui l'ont aidé à prendre le pouvoir, « il ne doit pas se fier à ceux poussés par des espoirs qu'il ne peut pas plus satisfaire que l'ancien gouvernement »[38].

Le prince doit construire des forteresses s'il craint son peuple, pour se réfugier en cas de rébellion comme le fit Catherine Sforza ; s'il craint plus l'ennemi extérieur, il doit détruire les forteresses qui pourraient profiter à l'attaquant, comme le firent Niccolò Vitelli, Guido Ubaldo et les Bentivoglio. Mais le prince doit à tout prix chercher le soutien de son peuple, car « la meilleure forteresse qu'un prince puisse avoir est l'affection de ses peuples ; s'il est haï, toutes les forteresses qu'il pourra avoir ne le sauveront pas»[39], car le peuple soulevé trouvera toujours des alliés extérieurs, comme le montre l'exemple de Catherine Sforza que sa forteresse ne protégea pas de l'action conjuguée de son peuple et de César Borgia. « Faire de grandes entreprises, donner par ses actions de rares exemples, c'est ce qui illustre le plus un prince »[40].

Machiavel donne l'exemple de Ferdinand II d'Aragon qui attaqua Grenade, puis l'Afrique, puis l'Italie, puis la France, sous couvert de la religion et avec l'aide de l'Église « qu'il remercia par l'expulsion des Juifs d'Espagne »[41], dans un rythme efficace qui ne laissait « ni le temps de respirer, ni le moyen d'en interrompre le

[38] *Ibid.,* p. 44.
[39] *Ibid.,* p. 112.
[40] *Ibid.,* p.54.
[41] Machiavel parle de « persécuter les Maures » ; explicité par C. Bec, p. 410.

cours »[42]. Le prince peut aussi se distinguer, comme Barnabé Visconti, par des récompenses ou des peines exemplaires.

Dans le cas d'un conflit voisin, le prince doit toujours prendre parti : celui qui ne se déclare pas à l'ingratitude du vaincu sans la gratitude du vainqueur. Comme les Romains le dirent aux Achéens pour les convaincre de prendre leur parti contre Antiochus : « Vous demeurez le prix du vainqueur sans vous être acquis la moindre gloire, et sans qu'on vous ait la moindre obligation».[43] Ce sont deux forces puissantes. S'allier à l'une apportera sa gratitude si elle vainc, son soutien si elle est vaincue ; si ce sont deux forces faibles, s'allier à l'une la rend victorieuse et donc dépendante, et c'est aussi l'occasion d'éliminer l'autre force. Cependant, pour rester indépendant, le prince ne doit pas s'allier à une présence supérieure pour en combattre une autre.

Enfin, le prince doit honorer ses sujets talentueux et les laisser en mesure d'exercer leurs facultés ; il doit « amuser le peuple par des fêtes, des spectacles » et se présenter aux réunions des corporations, «sans jamais compromettre néanmoins la majesté de son rang»[44]. L'entourage que le prince a choisi permet d'estimer ses capacités : on estime ainsi Pandolfo Petrucci de Sienne pour son secrétaire Antonio Giordano. Le bon prince est donc celui qui, sans forcément être capable lui-même du travail du ministre, est en mesure de juger les opérations de celui-ci, «favoriser les unes, réprimer les autres, ne laisser aucune espérance de pouvoir le tromper»[45]. Le prince doit choisir un ministre qui ne cherche pas son propre intérêt mais celui du prince ; pour l'inciter à le conduire ainsi, il doit le combler de bienfaits, afin qu'il « soit bien convaincu qu'il ne pourrait se soutenir sans l'appui du prince»[46]. Se laisser flatter est une « erreur » et le prince ne doit pas « se laisser

[42] *Idem.*

[43] Comme le relève C. Bec, p. 412, note 3, Machiavel cite ici de mémoire Tite-Live, qui prête en fait cette réplique à l'ambassadeur romain Quinctius : « Ce conseil qu'on vous donne de ne pas prendre part à la guerre, est tout ce qu'il y a de plus contraire à vos intérêts. Sans armes, sans considération, vous tomberez au pouvoir du vainqueur. », XXXV, 49.

[44] Machiavel, *Le Prince, Op.cit.,* p. 56.

[45] *Idem.*

[46] *Idem.*

corrompre par cette peste »[47] ; mais il ne doit pas non plus abolir dans tout le peuple l'hypocrisie, car « si toute personne peut dire librement à un prince ce qu'elle croit vrai, il cesse bientôt d'être respecté»[48]. La solution est de ne choisir que quelques conseillers qui répondront franchement aux questions du prince ; Machiavel souligne qu'ils ne s'exprimeront que sur demande et que ce ne seront pas eux qui prendront les décisions, mais bien le prince après avoir entendu la vérité. La forme du groupe de conseillers permet au prince de consulter des opinions différentes, et donc de prendre la bonne décision ; ne pas entendre tout le monde, ni n'importe quand, lui permet de ne pas sans cesse changer d'avis. L'empereur Maximilien est érigé en contre-exemple : ne prenant pas de conseils, il est toujours confronté après ses décisions à des oppositions qui le font changer d'avis plusieurs fois, l'empêchant de suivre une volonté politique claire.

On ne doit pas considérer la sagesse du conseiller comme écran devant l'ignorance du prince : le prince bien conseillé est toujours un prince sage ; car un prince médiocre peut avoir pris au hasard un bon ministre, mais celui-ci profitera de sa faiblesse pour se retourner contre lui ; et s'il prend plusieurs ministres, il ne saura concilier leurs divergences. « En un mot, les bons conseils, de quelque part qu'ils viennent, sont le fruit de la sagesse du prince »[49].

Le pouvoir du prince nouveau qui agit en suivant les préceptes de Machiavel vaut celui du prince héréditaire, et le dépasse même, car le peuple est plus touché des bienfaits récents que des bienfaits anciens, et car ce prince ne devra rien qu'à lui-même. Si malgré l'observance de ces préceptes certains princes d'Italie, comme le roi de Naples ou le duc de Milan, ont été déchus, c'est soit par leur mauvaise gestion militaire, soit qu'ils n'ont pas su s'attacher le peuple ou s'assurer les grands. Au contraire, Philippe V de Macédoine, grâce à son talent de capitaine et au soutien de son peuple, résista aux Romains plusieurs années et conserva son royaume lors de la défaite. Ainsi, les princes déchus d'Italie ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes,

[47] *Idem.*
[48] *Idem.*
[49] *Ibid.,* p. 71.

eux qui « durant le calme, ne s'inquiètent point de la tempête »[50], puis, pris au dépourvu par l'adversité, se laissent tomber en espérant qu'on les relève ; mais, quand bien même on les relèverait, ils seraient redevables et donc en mauvaise posture : car « il n'y a pour un prince de défense bonne, certaine, et durable, que celle qui dépend de lui-même et de sa propre valeur »[51].

Certains grands événements imprévisibles ne dépendent pas de nous.

> «Néanmoins, ne pouvant admettre que notre libre arbitre soit réduit à rien, j'imagine qu'il peut être vrai que la fortune dispose de la moitié de nos actions, mais qu'elle en laisse à peu près l'autre moitié en notre pouvoir ».[52]

La fortune est comme un fleuve qui, lorsqu'il déborde, balaye toutes les résistances sur son passage, à moins que des digues n'aient été construites à l'avance. Ainsi la fortune «montre surtout son pouvoir là où aucune résistance n'a été préparée, et porte ses fureurs là où elle sait qu'il n'y a point d'obstacle disposé pour l'arrêter»[53]. Dans cette analogie, l'Italie est « une vaste campagne qui n'est garantie par aucune sorte de défense »[54], contrairement à l'Allemagne, l'Espagne ou la France.

Machiavel analyse ensuite plus précisément le lien du prince à la fortune : s'il s'en remet à elle, il tombera avec elle ; sinon, il peut être circonspect ou impétueux, patient ou non, employer la violence ou l'artifice. Des princes de caractères différents, par exemple l'un circonspect, l'autre impétueux, peuvent tous deux réussir, parce qu'ils sont d'époques différentes et que « ce qui est bien ne l'est pas toujours»[55]. Ainsi, le prince patient et circonspect ne prospérera que si les circonstances ne changent pas, alors que l'impétueux au contraire sait changer avec les circonstances. Ainsi, contre l'avis de Venise, de l'Espagne et de la France, Jules II attaqua Bologne : son initiative figea Venise effrayée et l'Espagne intéressée, et obtint le soutien du roi de France. Cependant, ce pape aurait

[50] *Idem.*
[51] *Ibid.,* p. 77.
[52] *Idem.*
[53] *Ibid.,* p. 68.
[54] *Idem.*
[55] *Idem.*

«probablement essuyé [des revers] s'il était survenu dans un temps où il eût fallu se conduire avec circonspection ; car il n'aurait jamais pu se départir du système de violence auquel ne le portait que trop son caractère »[56]. Ainsi le prince circonspect est heureux dans une période stable, le prince impétueux dans une période changeante, et à cause de leur obstination ils sont tous deux malheureux dans le passage de l'un à l'autre ; cependant Machiavel recommande l'impétuosité,

> « car la fortune est femme : pour la tenir soumise, il faut la traiter avec rudesse ; elle cède plutôt aux hommes qui usent de violence qu'à ceux qui agissent froidement : aussi est-elle toujours amie des jeunes gens, qui sont moins réservés, plus emportés, et qui commandent avec plus d'audace »[57].

Les circonstances sont réunies pour qu'un prince unifie l'Italie : il fallait qu'elle fût malheureuse pour apprécier la valeur d'un nouveau prince, il fallait qu'elle fût « sans chefs, sans institutions, battue, déchirée, envahie, et accablée de toute espèce de désastres »[58] pour que « quelque génie pût s'illustrer »[59]. César Borgia a failli être cet homme ; c'est maintenant Laurent de Médicis, auquel Machiavel s'adresse, qui doit répondre aux espoirs de l'Italie, ce qui sera facile en suivant les exemples donnés par l'ouvrage, et juste car « la guerre est toujours juste lorsqu'elle est nécessaire, et les armes sont sacrées lorsqu'elles sont l'unique ressource des opprimés»[60].

[56] *Ibid.,* p. 19.
[57] *Idem.*
[58] *Ibid.,* p. 52.
[59] *Idem.*
[60] *Ibid.,* p. 38.

## 2.2. La question de la souveraineté de l’Etat ou de la république

### 2.2.1. La pérennité politique de l’Etat ou de la république

La pérennité politique d'une république ne passe pas uniquement par les relations extérieures, c'est-à-dire par les relations avec les autres États. Elle passe également par les relations intérieures, soit par les lois, les institutions, les mœurs des citoyens, etc. Machiavel n'indique pas précisément quelles doivent être les lois établies dans une république pour que celle-ci se maintienne longtemps. Les institutions et les lois qui les dirigent doivent être établies en fonction du peuple qui habite la cité. Elles doivent faire en sorte que le peuple soit satisfait et que même s'il y a des discordes, des mésententes et des disputes entre certains groupes de citoyens, par exemple entre les grands, les nobles et le peuple, ou entre des citoyens particuliers, ces discordes soient contrôlées et orientées pour ne pas nuire au bon fonctionnement de la république.

Machiavel ne prétend pas dicter ou imposer les lois pour les législateurs des républiques, mais il mentionne tout de même certains points plutôt précis qui font en sorte que les citoyens demeurent satisfaits de leur situation. Tout d'abord, il parle du système de récompenses et de châtiments au sein d'une république. Il dit qu'un gouvernement doit toujours récompenser ses citoyens qui se sont comportés de manière exemplaire ou qui ont accompli des actions extraordinaires. Comme on peut s'en douter, l'auteur Florentin prend pour exemple des actions accomplies lors de batailles, de guerres.

Néanmoins, on pourrait également penser à toutes sortes d'accomplissements qui augmentent la réputation de la cité, que ce soit dans le domaine des arts et des lettres, des sciences, de la pensée en général ou autre. Les grandes actions doivent être récompensées, sans quoi leurs auteurs peuvent vouloir se venger de l'ingratitude de la cité, surtout si ces derniers viennent à la défendre lors d'une guerre. À l'inverse, la cité doit nécessairement punir les mauvaises actions, cela va sans dire. Machiavel ajoute toutefois qu'une bonne action ne doit jamais compenser pour une mauvaise. En d'autres termes, une personne ayant accompli quelque chose de grand et de noble

ne doit pas être exemptée de sanction par la suite si elle commet une action répréhensible. Même si elle a aidé la république, elle doit subir les conséquences de ses actes. Si ce principe n'est pas appliqué, un citoyen ayant accompli quelque chose de bien peut se croire au-dessus des lois, penser qu'il peut se permettre de désobéir et de nuire à la république pour assouvir ses intérêts personnels. Cette situation peut très bien instaurer un climat social d'injustice et de mécontentement, ce qui peut facilement entraîner la ruine de la république. Dans la même ligne de pensée, un gouvernement doit toujours rendre justice lorsque des actions répréhensibles ont été commises.

Parfois, lorsque certains citoyens agissent de manière inappropriée envers des citoyens d'une autre cité, ou bien lorsque les agissements d'un noble insultent un citoyen, les dirigeants peuvent avoir tendance à laisser les injustices impunies. Cela est une grave erreur. Une personne ou un peuple ayant été insulté cherche toujours à obtenir réparation. Cette vengeance vise souvent le gouvernement qui n'a pas puni les coupables plutôt que les coupables eux-mêmes. Le gouvernement a la responsabilité de montrer au peuple que personne n'est au- dessus des lois, pas même les dirigeants. D'ailleurs, Machiavel affirme qu'il est très important pour les décideurs de toujours observer les lois qu'ils votent. S'ils ne le font pas, « leur réputation en souffre et ils perdent la confiance du peuple. Bien sûr, lorsqu'une population n'a plus aucune confiance envers la classe dirigeante, il ne peut y avoir de paix et de stabilité à l'intérieur de l'État »[61].

Il est donc crucial que tous soient obligés d'obéir aux lois, sans exception. Pour éviter le mécontentement, le gouvernement doit aussi éviter de punir exagérément ses citoyens, ou du moins il faut éviter les châtiments à répétition. C'est « le même principe que pour un citoyen qui veut s'élever au statut de prince par des scélératesses »[62]. Comme on le disait en traitant de cette section de la théorie machiavélienne sur les monarchies, ce futur prince doit commettre les crimes qui lui sont nécessaires tous en même temps, puis il doit s'abstenir d'en commettre

[61] *Ibid.,* p. 125.
[62] Machiavel*, Discours sur la première décade de Tite-Live*, Paris, Les Belles Lettres, 2022, p.358-359.

davantage par la suite. Un gouvernement étant dans l'obligation de châtier un grand nombre de citoyens doit le faire d'un coup pour éviter d'installer un climat de peur et de méfiance dans la république. « Un peuple qui craint pour sa sécurité n'a pas de réticence à prendre n'importe quel moyen qu'il croit nécessaire à sa survie, ce qui met généralement la pérennité de l'État en péril »[63].

Les dirigeants doivent plutôt s'attarder à obtenir la confiance de la population. Ils doivent lui donner de bonnes conditions de vie et de la sécurité. Surtout, ils ne doivent pas attendre d'être menacés par une guerre imminente pour faire des faveurs au peuple, car les citoyens peuvent se montrer très méfiants dans une telle situation. En effet, un peuple qui reçoit des avantages de son gouvernement uniquement lorsqu'il y a un danger se met à douter de la bonne foi des dirigeants. Il pense, très souvent de manière justifiée, que les décideurs ne veulent que s'assurer de l'obéissance des citoyens pour la guerre qui se dessine et qu'ils n'ont donc pas le bien-être du peuple à cœur. « Les faveurs faites au peuple en de telles circonstances sont plus nuisibles que favorables à la pérennité du pouvoir politique »[64].

Par ailleurs pour se maintenir aussi longtemps que possible, l'État doit donc empêcher les citoyens de se rendre justice à eux-mêmes. D'ailleurs, la possibilité d'accuser un concitoyen devant la loi a une autre utilité quant à la pérennité du pouvoir politique de la république : la dissuasion. Machiavel indique que les citoyens sont beaucoup plus réticents à entamer des actions vicieuses contre l'État s'ils vivent dans la crainte d'être accusés formellement. Si les citoyens n'ont aucun moyen officiel de dénoncer un plan pour renverser le pouvoir, ils ne le font pas, tandis que si la loi leur permet d'accuser un des leurs, ils n'hésitent pas à le faire. Donc, « un ou plusieurs citoyens voulant se rebeller hésitent davantage s'ils sont sous la menace d'être accusés par un des leurs »[65].

L'idée est sensiblement la même pour ce qui est des crimes commis envers des citoyens trop ambitieux. L'ambition d'un individu peut lui attirer des ennemis à

[63] Machiavel, *Le Prince, Op.cit.,* p. 135.
[64] *Ibid.,* p. 81-82.
[65] *Ibid.,* p. 105.

l'intérieur même de la cité. Certains individus n'aiment pas l'idée de voir une personne quelconque devenir riche ou puissante. Sans la dissuasion qu'apporte la possibilité d'accusation, ces individus peuvent vouloir mettre un frein aux ambitions de la personne en question par le crime, tandis que s'ils craignent d'être accusés, ils sont plus réticents à commettre un crime. D'ailleurs, Machiavel indique que les procès ayant lieu pour juger des accusations doivent se faire devant un grand nombre de juges.

À la lumière des événements ayant eu lieu à Florence pendant le règne de Jérôme Savonarole entre 1494 et 1498, où il n'y avait que huit juges, Machiavel conclut que « la justice peut trop facilement être manipulée s'il n'y a que quelques juges »[66]. Cela parce que le gouvernement a la responsabilité de montrer au peuple que personne n'est au-dessus des lois, pas même les dirigeants. D'ailleurs, Machiavel affirme qu'il est très important pour les décideurs de toujours observer les lois qu'ils votent. S'ils ne le font pas, leur réputation en souffre et ils perdent la confiance du peuple. Bien sûr, lorsqu'une population n'a plus aucune confiance envers la classe dirigeante, il ne peut y avoir de paix et de stabilité à l'intérieur de l'État. Il est donc crucial que tous soient obligés d'obéir aux lois, sans exception.

Si l'accusé est un citoyen faisant partie de la masse, du peuple, il n'y a pas réellement de problème. Par contre, lorsqu'il s'agit d'un des grands de la cité, alors les juges peuvent être influencés dans leurs décisions. L'importance de l'accusé dans la société trahit l'impartialité des juges s'ils sont peu nombreux. Il est facile de soudoyer quelques juges, ou même de les menacer de représailles. Si les juges sont très nombreux, il devient presque impossible pour l'accusé et ses proches de s'assurer du dénouement du procès. Les êtres humains ne sont courageux que lorsqu'ils sont groupés. Seuls, ils perdent facilement leur courage. On a vu, jusqu'à présent, deux utilités aux accusations dans une république, soit de donner une voie pour venger des méfaits, autre que la vendetta, et de dissuader les citoyens de comploter contre l'État ou contre d'autres citoyens. Il y a encore une dernière utilité

[66] *Ibid.,* p. 205.

à ajouter à cela.

Les accusations permettent de remplacer les calomnies. Parfois, les citoyens mécontents ne désirent pas nécessairement prendre la chance d'utiliser les armes pour ruiner les ambitions ou la puissance d'un individu. Dans ce cas, ils ont souvent recours aux calomnies. Contrairement aux accusations en bonne et due forme, les calomnies ne requièrent pas de sources, de fondements. Il est donc très facile de répandre des mensonges et des insultes au sujet d'un citoyen afin de gagner l'opinion populaire et de la tourner en défaveur de l'accusé, du calomnié, d'autant plus que celui qui calomnie n'a pas à se présenter devant les juges et mettre sa réputation en jeu. Lors d'un procès, l'accusateur doit présenter des preuves de ce qu'il avance s'il ne veut pas être poursuivi à son tour pour avoir accusé sans fondements.

### 2.2.2. La raison d'État à l'échelle machiavélienne

L'un des aspects fondamentaux de la pensée politique de Machiavel est souvent condensé dans l'expression « la fin justifie les moyens »[67]. Cette expression trouve tout son sens à travers le contenu du *Prince*. Dans cet ouvrage considéré comme le plus célèbre *Le Prince*, Machiavel soutient que pour maintenir le pouvoir, les dirigeants doivent être prêts à agir de manière qui, dans d'autres contextes, pourrait être considérée comme immorale. Cependant, il est important de noter que Machiavel ne préconise pas le rejet complet de la morale. Au lieu de cela, il souligne que la morale conventionnelle peut parfois entrer en conflit avec les exigences de la politique. Par exemple, un dirigeant peut avoir besoin de recourir à la tromperie ou à la force pour protéger l'État. Machiavel affirme à cet effet : « Il y a deux manières de combattre : l'une avec les lois l'autre avec la force.

La première est celle des hommes ;la seconde celle des bêtes.Mais comme très souvent la première ne suffit pas, « il est besoin de recourir à la seconde »[68]. Dans ce contexte, ces actions peuvent être justifiées si elles contribuent à une fin supérieure, telle que la stabilité politique ou la sécurité de l'État. Cela rejoint l'idée de la "raison d'État", qui suggère que dans certaines circonstances exceptionnelles, l'État peut être justifié à prendre des mesures qui dérogent au droit commun ou aux normes habituelles. Cependant, comme Machiavel le reconnaît lui-même, cela présente un défi éthique et politique complexe, car il peut être difficile de déterminer quand une telle action est réellement justifiée et jusqu'où elle peut aller. La pensée de Machiavel a été l'objet de nombreux débats et interprétations au fil des siècles. Certains critiques voient en lui un cynique qui prône l'amoralité, tandis que d'autres le considèrent comme un réaliste pragmatique qui reconnaît simplement les dilemmes et les défis de la politique. Quoi qu'il en soit, ses idées ont eu une influence profonde sur la théorie politique et continuent d'alimenter les discussions sur des questions comme la raison d'État. Machiavel a souvent été associé à l'idée de

[67] Généralement attribué à Nicolas Machiavel de manière erronée pour résumer la stratégie politique pensée par le Florentin dans son œuvre Le Prince et qui n'a jamais été utilisée par ce dernier.
[68] Machiavel, *Le Prince, Op.cit.,* p. 109.

ruse ou de tromperie comme outil stratégique dans la politique.

Dans *Le Prince*, il suggère que les dirigeants, lorsqu'ils agissent pour le bien de l'État, peuvent être amenés à utiliser la dissimulation ou la manipulation pour atteindre leurs objectifs. La ruse, dans ce contexte, peut être comprise comme une forme d'intelligence stratégique, où un individu ou un groupe détient une information que les autres n'ont pas, et utilise cette asymétrie d'information à son avantage. Cela peut impliquer de tromper les adversaires, de déguiser les véritables intentions ou de manipuler les perceptions pour gagner un avantage stratégique. Cependant, il est important de noter que pour Machiavel, l'utilisation de la ruse n'est pas une fin en soi, mais un moyen de parvenir à des fins plus larges, comme la stabilité de l'État et la protection du bien commun. Il le dit expressément : « Il est [...] nécessaire à un prince qui veut se maintenir d'apprendre à pouvoir n'être pas bon et à en user et ne pas en user selon la nécessité »[69]. De plus, bien que Machiavel puisse sembler soutenir un certain niveau de tromperie ou de manipulation dans la politique, il avertit également que les dirigeants doivent agir avec prudence et sagesse, et maintenir la confiance et le respect de leurs sujets autant que possible.

Dans la perspective machiavélienne, la tactique et notamment la capacité à agir en dehors des normes établies lorsque cela est nécessaire pour atteindre un objectif plus grand est considérée comme une composante essentielle de l'art politique. C'est en grande partie ce que Machiavel entend par l'affirmation que "la fin justifie les moyens". En d'autres termes, pour Machiavel, la réussite politique nécessite parfois des actions qui, en dehors du contexte politique, pourraient être considérées comme contraires à la morale conventionnelle ou à la loi. L'exigence ultime pour le dirigeant, dans ce cadre de pensée, est le bien-être et la stabilité de l'État. Cependant, il est important de noter que cette vision de la politique, bien qu'elle puisse parfois sembler pragmatique, soulève également des questions éthiques et morales importantes. Elle souligne la nécessité d'un équilibre entre la poursuite des objectifs politiques et le respect des normes éthiques et juridiques. De plus, elle souligne l'importance de la

[69] *Ibid.,* p. 96.

responsabilité et de la transparence dans l'exercice du pouvoir. Machiavel lui-même n'était pas insensible à ces défis. Dans ses écrits, il reconnaît que le pouvoir politique, s'il est mal utilisé, peut conduire à la tyrannie et à l'injustice. Par conséquent, bien qu'il puisse sembler soutenir l'idée que la fin justifie les moyens, il souligne également l'importance de la prudence, de la sagesse et de la retenue dans l'exercice du pouvoir.

Bien que Machiavel n'utilise pas explicitement le terme de « raison d'État », ses écrits décrivent un concept similaire. Pour lui, la priorité première d'un dirigeant est le maintien du pouvoir et la stabilité de l'État. Par conséquent, il peut être nécessaire d'adopter des comportements ou des méthodes qui ne sont pas conformes aux principes démocratiques traditionnels ou qui peuvent même sembler immoraux. Cela dit, Machiavel ne plaide pas pour l'autoritarisme ou le despotisme. Il ne suggère pas non plus que les dirigeants devraient être libres de faire ce qu'ils veulent sans aucune contrainte ou responsabilité. En fait, il met en garde contre l'utilisation abusive du pouvoir et insiste sur la nécessité d'une gouvernance sage et prudente. Il suggère également que les dirigeants doivent toujours se comporter de manière à gagner le respect et la confiance de leurs sujets, car le soutien populaire est crucial pour la stabilité et le succès à long terme.

Dans la perspective de Machiavel, l'action politique peut parfois nécessiter de dépasser les cadres traditionnels de la loi et de la morale pour atteindre les objectifs les plus importants, comme la stabilité de l'État. C'est là que la notion de « raison d'État » se connecte à sa philosophie. Machiavel reconnaît que la politique, en particulier à un niveau élevé comme celui du dirigeant d'un État, peut impliquer des dilemmes complexes où le respect strict des règles et des normes peut entrer en conflit avec les exigences pratiques du pouvoir et de la survie de l'État. Cela ne signifie pas pour autant que Machiavel préconise un rejet total de la loi ou de la morale, mais plutôt qu'il considère ces aspects comme faisant partie d'un ensemble plus large de considérations qui doivent être prises en compte dans la prise de décisions politiques.

## Chapitre 3 : Analyse critique et perspectives de la pensée machiavélienne du républicanisme

### 3. 1. Analyse critique de la pensée de Machiavel sur le républicanisme

La conception traditionnelle de l'œuvre de Machiavel est proche de l'analyse proposée par Leo Strauss dans son ouvrage consacré au Florentin. L'auteur du Prince, selon Strauss, serait le penseur typique de la modernité, car il aurait rendu possible une véritable séparation entre le domaine de la loi naturelle ou de la morale et celui de la politique. Machiavel, dit Strauss, « pense qu'aucune loi morale ne possède de validité inconditionnelle »[70]. En outre, toujours selon Strauss, la situation politique de référence par excellence est chez Machiavel « celle des cas extrêmes et des manières de réagir à de telles situations »[71].

Cette lecture a favorisé une interprétation limitée aux arts de gouverner. Une autre interprétation incontournable est celle de John W. G. Pocock, qui, dans « Le Moment machiavélien »[72], a montré pourquoi les Discours sur la première décade de Tite-Live est une œuvre fondamentale pour retracer les jalons historiques du républicanisme moderne. En ce sens, Machiavel serait d'abord et avant tout le penseur de l'autonomie politique; les arts de gouverner n'auraient de valeur qu'en tant qu'ils empêchent la corruption des institutions, d'où l'importance d'une réflexion sur l'opposition entre *fortuna* et *virtù*, c'est-à-dire sur les contingences historiques favorisant la dégénérescence des États et sur les efforts pour contrecarrer celle-ci.

Ces deux pôles interprétatifs correspondent en fait à deux entités théoriques fondamentales au sein du corpus machiavélien : les arts de gouverner ou la prudence des princes d'une part, la théorie de la liberté politique d'autre part. L'erreur commune aux interprètes de Machiavel qui voient en lui soit un penseur des arts de gouverner, soit un théoricien de la liberté politique précurseur du républicanisme moderne est de refuser de comprendre comment le choc entre ces deux entités

[70] C. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, recueil d'articles, 1958, p. 255.
[71] *Ibid*., p. 148-149.
[72] J. G. A. Pocock, 1997.

théoriques est au centre même de sa doctrine politique de la liberté. L'erreur, en fait, est d'insister sur les arts de gouverner au détriment des thèses sur la liberté républicaine, ou encore d'insister sur cette dernière sans tenir compte de la première. Or, il n'est pas possible de penser la liberté politique chez Machiavel sans penser la confrontation entre la liberté du peuple, dont les conditions seraient exposées essentiellement dans le *Discours sur la première décade de Tite-Live*, et les exercices de pouvoir ou la domination des grands, dont les principes seraient exposés surtout dans le Prince. Pour lui,

> « Jamais les hommes ne font le bien que par nécessité ; mais là où chacun, pour ainsi dire, est libre d'agir à son gré et de s'abandonner à la licence, la confusion et le désordre ne tardent pas à se manifester de toutes parts. C'est ce qui a fait dire que la faim et la pauvreté éveillaient l'industrie des hommes, et que les lois les rendaient bons. Là où une cause quelconque produit un bon effet sans le secours de la loi, la loi est inutile ; mais quand cette disposition propice n'existe pas, la loi devient indispensable »[73].

En d'autres termes, une analyse complète de la liberté ne peut être faite dans la seule optique de la liberté républicaine, car l'exercice du pouvoir est aussi l'expression d'une liberté pour Machiavel, celle des grands. L'objectif de Machiavel est double : produire une analyse adéquate de la rencontre conflictuelle entre les arts de gouverner et le désir de liberté du peuple pour ensuite en formaliser les règles en vue d'une véritable communauté politique. On ne saurait donc réduire la valeur des éléments normatifs dans la pensée de Machiavel, et ceux-ci doivent être pris au sérieux. La question sera alors la suivante: à quel genre constitutionnel faut-il rattacher le type d'institutions proposées par Machiavel pour assurer la liberté politique ?

La réponse sera qu'il n'existe à proprement parler aucun genre constitutionnel qui ne serait pas susceptible de tomber sous les critiques du Florentin. Si une constitution a pour premier rôle de stabiliser les rapports entre les membres de la communauté politique, alors les thèses normatives de Machiavel ne devraient pas

[73] Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, *Op.cit.,* Livre I, Chap. 3.

être pensées dans un tel cadre. La stabilité de l'État est importante pour Machiavel, mais elle n'a pas de valeur en elle-même puisque, comme je l'expliquerai dans la dernière partie de ce texte, elle résulte des dissensions: la stabilité est donc tributaire de cela même qui la menace. Au contraire : d'une part, une telle pensée démontre la valeur politique des dissensions entre les groupes sociaux. D'autre part, elle s'attache à montrer que la volonté d'être libre n'est pas nécessairement une volonté de pouvoir. Elle peut être une volonté de ne pas subir un pouvoir. Or, il est malgré tout vrai que pour au moins une partie des individus qui composent une société donnée, l'affirmation de leur liberté s'exprime par une volonté de puissance. Il s'ensuit des rivalités qui, selon Machiavel, dynamisent les rapports sociaux.

### 3.2. Perspectives la pensée de Machiavel sur le républicanisme

« Ce n'est pas l'intérêt individuel, mais le bien général qui fait la grandeur des cités. Le bien général n'est certainement observé que dans les républiques »[74]. Cette assertion du Discours vient mettre en relief la question du bien commun. En effet l'analyse des données de la réflexion machiavélienne montre que ce dernier voulait savoir comment maintenir un État républicain privilégiant le bien commun. Le bien commun n'est pas un concept utilitariste, tel que compris par des notions modernes comme les « services d'intérêt général », mais la condition morale et politique de la vie publique. Machiavel se voyait comme « un précurseur de la pensée politique et, dans un contexte extrêmement complexe, comme le fondateur du rétablissement du pouvoir de la raison humaine dans l'interprétation d'un réel incertain »[75].

Pour Machiavel, les hommes ne sont ni bons, ni mauvais : ils aspirent à la sécurité et à la réalisation personnelle, des objectifs qui ne peuvent être atteints que par l'union de tous. Le seul intérêt naturel est le bien privé – l'intérêt public, ou bien commun, la *res publica*, est une construction politique. Cette construction varie selon qu'il existe un fondateur, représenté par la figure du Prince que Machiavel décrit de façon idéale selon que le régime politique est une monarchie ou une république–qui bâtit les institutions permettant au bien commun d'exister ou selon qu'il existe un leader politique qui agira comme un refondateur lorsque la république et le peuple se seront corrompus et ne pourront plus exister.

Les habitudes qui consistent à être bon ne sont pas naturelles, mais doivent être créées par des institutions instaurées par un fondateur. Machiavel admirait des fondateurs tels que Lycurgue, qui a apporté à Sparte des institutions de qualité et stables. Mais il a aussi fait l'éloge de la fondation de la république à Rome, qui a été « créée pas à pas par les luttes entre les nobles patriciens et la plèbe »[76]. Machiavel nous dit que l'on peut instituer une bonne société par la « virtù »[77] du dirigeant mais

[74] Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, *Op.cit*., Livre II, Chap 2.
[75] *Ibid*., livre I.
[76] *Ibid.*, livre I-IV.
[77] *Virtù* n'est pas traduisible, car le terme est composé de vir (force) et virtus (vertu civique). Machiavel définit la *virtù* comme l'ensemble de caractéristiques personnelles qu'un souverain doit posséder afin d'assurer son règne le plus

que « cela suppose le partage de valeurs civiques par le peuple »[78]. Les institutions sont nécessaires pour éduquer aux valeurs civiques et pour la poursuite de l'idéal de la bonne société lorsque ces valeurs ne sont plus présentes dans l'esprit du dirigeant et du peuple. « Le Peuple » n'existe qu'en tant qu'ensemble instruit sur le plan politique sous la direction d'un Prince, un homme à l'intelligence rare qui a l'autorité nécessaire à la poursuite du bien commun, motivée par la vertu morale, même si (et c'est là l'héritage de Machiavel le plus souvent mal interprété) il est poussé par son désir égoïste naturel d'inscrire sa gloire dans l'histoire.

Cette tension entre le peuple et le dirigeant (le Prince) est au centre de la pensée de Machiavel. Elle ne plaide pas pour une théorie constitutionnelle de la république puisqu'elle ne raisonne pas en termes d'institutions formelles. Il a servi une république faible, Florence, qui était censée être l'héritière de la république romaine et considérait cette faiblesse comme un problème de caractère : la capacité de la petite et moyenne bourgeoisie à débattre collectivement au sujet d'affaires publiques et à faire émerger des dirigeants (Histoire de Florence). Le bien commun est le bien du grand nombre, car si c'était le bien du petit nombre, il se réduirait à l'intérêt du Prince et de ses courtisans.

Pour résumer : « Le bien commun résulte d'une harmonie précaire entre le bien de la multitude et le bien des grands »[79]. Cette harmonie ne peut être réalisée que dans une république « bien ordonnée », fondée sur une interaction dynamique entre les institutions et les citoyens. Dans son *Histoire de Florence*, Machiavel oppose clairement les « tumultes » qui sont apparus à Rome et à Florence : à Florence, l'instabilité politique avait pour origine la lutte entre factions de la classe dirigeante, qui menaient à un chaos sans liens avec les conflits de classe réels. À Rome, en revanche, les conflits politiques reflétaient les conflits de classe réels qui sont nécessaires à la vitalité d'une république.

---

longtemps possible et d'atteindre ainsi la grandeur. La maîtrise du destin, le courage et l'attachement au bien commun sont les facteurs qui déterminent la *virtù* d'un prince lorsqu'il est confronté à la *fortuna*, qu'il décrit comme une femme, une force qu'un prince méritant peut courtiser, adoucir et contrôler presque indéfiniment.

[78] Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live, Op.cit*., Livre I, Chap XII.

[79] C. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, *Op.cit.*, p.271.

Malgré son obsession pour la stabilité politique, Machiavel croyait dans les possibilités créatives des conflits entre les classes, qu'il considérait comme une caractéristique immuable de la vie politique républicaine. Ce conflit a été institutionnalisé à Rome avec la création des Tribuns, qui ont fait place à la partie populaire du gouvernement qui s'est avérée bénéfique pour la vigueur et la stabilité de la république. Machiavel est assez radical, tant pour notre époque que dans la Florence du XVI$^{ème}$ siècle:

> « Je prétends que ceux qui condamnent les troubles advenus entre les nobles et la plèbe blâment ce qui fut la cause première de la liberté de Rome : ils accordent plus d'importance aux rumeurs et aux cris que causaient de tels troubles qu'aux heureux effets que ceux-ci engendraient. Ils ne considèrent pas le fait que, dans tout Etat, il y a deux orientations différentes, celle du peuple et celle des grands, et que toutes les lois favorables à la liberté procèdent de leur opposition »[80].

A travers cette citation, Machiavel ne plaide pas pour une théorie constitutionnelle de la république puisqu'elle ne raisonne pas en termes d'institutions formelles. Et ayant servi une république faible, Florence, qui était censée être l'héritière de la république romaine et considérait cette faiblesse comme un problème de caractère ; la capacité de la petite et moyenne bourgeoisie à débattre collectivement au sujet d'affaires publiques et à faire émerger des dirigeants (Histoire de Florence). Le bien commun est le bien du grand nombre, car si c'était le bien du petit nombre, il se réduirait à l'intérêt du Prince et de ses courtisans.

[80] Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live, Op.cit*., Livre I, Chap 4.

## Conclusion

En définitive, il convient de retenir avec Nicolas Machiavel que L'Etat est une association organique des individus autorisés même, aux fins de faire avancer la vie de la société, de contraindre sa volonté par force aux individus qui en sont les parties constituantes. C'est la force qui est portée en premier plan comme notion centrale de la conception politique machiavélienne. Il a vu un moyen politique dans la force. L'Etat est la concentration des pouvoirs, mais l'emploi de la force se trouve entre les mains des hommes. Celui qui en même temps ne s'acquiert pas la force avec le règne, échoue facilement. D'après Machiavel l'Etat représente en priorité la force et pas le pouvoir, donc la défense et l'attaque, c'est-à-dire une forte armée vers l'extérieur, la discipline et l'obéissance vers l'intérieur. Car la force décide sur l'existence et la survivance de l'Etat. Machiavel rappelle ensuite que « le fondement de tous les États était une bonne milice et que là où elle n'existe pas il ne saurait y avoir ni bonnes lois ni aucune autre bonne chose »[81].

Le politicien qui ne prend pas en considération cette circonstance, pèche contre l'Etat, semblablement aux princes lâches se faisant coupables vis-à-vis de l'Italie lorsque, par leur faiblesse, ils rendaient possible aux puissances étrangères la conquête de leur patrie. Le fondement de tous les Etats proclame Machiavel est dans les bonnes lois et les armes fortes. La question abstraite du meilleur régime gouvernemental n'est qu'une question de deuxième rang pour Machiavel. Lorsqu'il a jeté un regard sur l'Italie de son temps, il n'a vu que de petits Etats despotiques asservis par de petits tyrans. Il a vu des républiques autour de soi- même qui avaient été bouleversées par l'esprit de faction et la haine. Machiavel avait eu foi dans les républiques libres qui étaient, selon son avis, les idéaux du meilleur régime gouvernemental.

Mais république ou bien tyrannie: le gouvernement ne pèse pas lourd dans la balance, écrit-il, si la puissance, le gouvernement ne sont pas assez forts, lorsqu'on ne peut pas se confier aux propres armes et forces, manquent la centralisation convenable et la fermeté aussi. Tout cela est instructif du point de vue de ses idées

[81] *Ibid.,* Livre III, Chap. 31.

sur le changement des régimes gouvernementaux. On peut distinguer des phases dans la vie des États, dit Machiavel. Les peuples se développent et changent parallèlement les formes du gouvernement. Ils avancent spontanément de la monarchie, à travers de l'Etat aristocratique dans la direction de la république, pour recommencer finalement le cycle avec toutes altérations accompagnant les différents régimes gouvernementaux. La grandeur et la décadence d'un peuple ont leurs motifs et le chef de l'Etat est capable de les influencer dans une certaine mesure, mais l'organisation étatique vieillit, s'abolit avec le temps, donnant éventuellement place à la naissance d'une nouvelle vie. Cette rotation correspond à la vie de la société. C'est le cercle qui est suivi par tous les États, expose Machiavel. Il est vrai qu'il arrive rarement que les gens retourneraient au même régime gouvernemental. La cause en est que la durée de la vie des Etats n'est tellement longue qu'ils puissent supporter ces altérations plusieurs fois : ils tombent plus tôt.

## Références Bibliographiques

### 1- Ouvrages spécifiques

BEN SAAD Nizar, *Machiavel en France des Lumières à la Révolution*, Paris, Harmattan, 2007.

BERGES Michel, *Machiavel un penseur masqué ?*, Bruxelles, Editions Complexe, 2000.

MACHIAVEL Nicolas, *Discours sur la première décade de Tite- Live*, trad. Toussaint Guiraudet, Paris, Bibliothèque Berger- LEVRAULT, 1980.

MACHIAVEL Nicolas, *Le Prince*, Paris, GF Flammarion, 2002.

MACHIAVEL Nicolas, *Histoire de Florence*, Paris, Maisonneuve, 1789.

MACHIAVEL Nicolas, *L'Art de la guerre*, Paris, Flammarion, 2011.

RENAUDET Augustin, *Machiavel*, Paris, Gallimard, 1942.

SYCKAM Marc, *Machiavel*, Paris, éd. Sterne, 1988.

### 2- Ouvrages généraux

CORCUFF Phillipe, *Les Grands penseurs de la politique*, Paris, Nathan, 2000.

FABIEN Jean, Républicanisme : une théorie de la liberté et du gouvernement, Paris, Éditions Gallimard, 2003.

HAMEL Christopher, *L'esprit républicain, Paris*, Classiques Garnier, 2001,

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion, 2013.

NEMO Philippe, *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2007.

PAINE Thomas, *Le sens commun*, Paris, Aux Forges de Vulcain, 2013.

RAYNAUD Pierre, *Dictionnaire de Philosophie*, Paris, PUF, 2006.

ROUX Emmanuel, *Machiavel, la vie libre*, Paris, Raison d'agir, 2013.

WEBER, Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959.

## 2- Autres documents

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Paris, Librairie Générale Française, 1992.

ARISTOTE, *La politique*, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

BARAQUIN Noëlla, BAUDART Anne, et *al*, *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Armand Colin, 2013.

BREHIER Emile, *La philosophie au Moyen-Age*, Paris, Les Echos du Maquis, 1949.

BRUN Jean, *Platon et l'académie*, Paris, PUF, 1999.

BRUN Jean, *Socrate*, Paris, PUF, 1988.

CHATELET François, *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, PUF, 2001.

CHEVALIER Jean-Jacques, *Les Grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1970.

COMTE-SPONVILLE André, *Présentation philosophique*, Paris, Albert Michel, 2000.

DUMONT Jean-Paul, *La philosophie antique*, Paris, PUF, 1962.

HEGEL, *Leçons sur la philosophie de la religion*, Trad. J. Gilbelin, Paris, Vrin, 1954.

HEIDEGGER Martin, *Introduction à la métaphysique*, trad. G. Kahn, Paris, Gallimard, 1967.

JOLIVET Régis, *Saint Augustin et le néoplatonicien chrétien*, Paris, Vrin, 1933.

JOLY Henri, *Le renversement platonicien*, Paris, Vrin, 1974.

KADJA Germain, *Platon et la politique*, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 1994.

LALANDE André, *Vocabulaire critique et technique de la philosophie*, Paris, PUF, 2013.

LAVROFF Georges, *Histoire des idées politiques de l'Antiquité à la fin du XVIII*$^{ème}$ *siècle*, Paris, DALLOZ, 2007.

RENAUT Marie-Hélène, *Histoire des idées politiques de l'Antiquité jusqu'à nos jours*, Paris, Ellipses, 2010.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, Le Livre de Poche, 1994.

RUSS Jacqueline, *Histoire de la philosophie*, Paris, Armand Colin, 1993

## Table des matières

**Dédicace** ..... **1**

**Remerciements** ..... **2**

**Résumé** ..... **3**

**Sommaire** ..... **4**

**Introduction** ..... **5**

**Chapitre 1 : Clarification conceptuelle et bref historique du républicanisme** ..... **7**

1.1. Clarification conceptuelle ..... 7

1.1.1. La notion de république ..... 7

1.1.2. La notion de politique ..... 8

1.2. Bref historique du républicanisme ..... 11

1.2.1. Dans l'Antiquité et au moyen-âge ..... 11

1.2.2. À l'époque moderne et contemporaine ..... 12

**Chapitre 2 : Le républicanisme chez Nicolas Machiavel** ..... **18**

2.1. Républicanisme et liberté politique ..... 18

2.1.1. La libéralité du prince ..... 18

2.1.2. Le gouvernement du prince ..... 24

2.2. La question de la souveraineté de l'État ou de la république ..... 29

2.2.1. La pérennité politique de l'État ou de la république ..... 29

2.2.2. La raison d'État à l'échelle machiavélienne ..... 34

**Chapitre 3 : Analyse critique et perspectives de la pensée machiavélienne du républicanisme** ..... **37**

3.1. Analyse critique de la pensée de Machiavel sur le républicanisme ..... 37

3.2. Perspectives de la pensée de Machiavel sur le républicanisme ..... 40

**Conclusion** ..... **43**

**Références Bibliographiques** ..... **45**

**Table des matières** ..... **48**